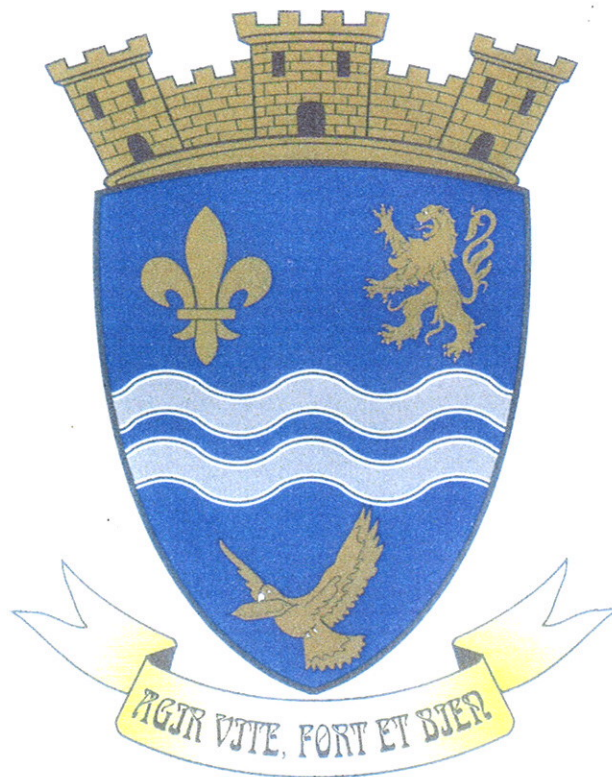




LE BLASON

- Créé en 1985
- Retouché en 1999
- Présenté au Ministère de la Culture et de la Communication.
- Déclaré conforme par la Commission Nationale d'Héraldique le 26 octobre 1999.
- Officialisé par délibération du Conseil Municipal le 06 janvier 2000
- Présenté le 06 mai 2000 aux habitants de Berneuil sur Aisne.
- Le blasonnement devient donc d'azur à une jumelle ondée d'argent accompagnée en chef d'une fleur de lys et d'un lion, en pointe d'une colombe essorante à dextre et tenant une ampoule, le tout d'or.



SIGNIFICATION

La couronne Royale témoigne des différents personnages aux appartenances Royales qui ont marqué notre territoire, ainsi que l'Abbaye de Sainte Claire.

La fleur de lys et le lionceau rappellent notre attache Picarde.

Les deux parallèles sinusoïdales rappellent les deux rus du Val et du Glaire qui divisèrent autrefois notre territoire en trois juridictions différentes.

La colombe tenant dans son bec la Sainte Ampoule rappelle le Saint Patron de notre village : Saint Rémi

Les couleurs de Berneuil sur Aisne : Bleu et Blanc

La devise est : Agir Vite Fort et Bien